



Message du Président	2
Actualité des activités de plaidoyer de l'AEC	2
Le groupe de travail PJP accueille un nouveau membre	4
Prochains événements d' <i>Opera Out Of Opera</i> à Pampelune et Salzbourg	4
Nouveau projet pour les responsables d'apprentissage & d'enseignement dans les universités européennes.....	5
Bilan du Programme intensif Improvisation - METRIC (Tallinn, 22-26 janvier 2020).....	5
Colloque « Interprètes doctorants » (<i>Doctors in Performance</i>) - 2-4 septembre 2020, Tallinn, Estonie	6
Réseau européen de musique ancienne - Appel aux jeunes ensembles	7
MusiQuE a reçu la visite d'un groupe d'évaluateurs externes les 10 et 11 février	8

Message du Président

Félicitations à MusiQuE pour ses réalisations

J'aimerais dédier cette lettre d'infos à notre partenaire MusiQuE - Music Quality Enhancement, qui vient de recevoir la visite d'un groupe d'évaluateurs externes. MusiQuE effectue un nombre croissant d'évaluations d'établissements et de programmes au sein de la communauté AEC et complémente le travail de notre association en matière d'assurance qualité dans l'enseignement musical supérieur en Europe et au-delà. Les deux organisations ont récemment produit un document de coopération pour expliquer cette complémentarité et préciser leur travail commun.

Félicitons MusiQuE pour ces cinq années d'existence en tant qu'agence européenne d'évaluation externe pour la musique. Nous espérons vivement que sa demande de renouvellement d'inscription au registre européen d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur EQAR sera acceptée !

Eirik Birkeland

Président de l'AEC

Actualité des activités de plaidoyer de l'AEC

La recherche artistique et le Manuel de Frascati

La recherche, en particulier la recherche artistique, est toujours un sujet brûlant pour les établissements d'enseignement artistique supérieur européens. D'un côté, ils doivent et veulent mener des recherches, sans compter que dans de nombreux pays, il leur faut absolument prouver que l'enseignement offert est orienté sur la recherche. De l'autre, la reconnaissance de l'équivalence de la recherche artistique avec la recherche dans les domaines des humanités, des sciences naturelles ou des sciences sociales n'a encore rien d'une évidence. Dans les pays dont la législation nationale ne prévoit pas expressément cette reconnaissance, en particulier, de nombreux organismes de financement de la recherche peinent à fournir aux projets de recherche artistique le soutien financier ou les infrastructures nécessaires à toute recherche.

Pour expliquer cette situation, on fait souvent référence au [Manuel de Frascati](#), sorte de ligne directrice utilisée par les statisticiens, les scientifiques et les politiciens du monde entier pour standardiser la politique et les pratiques de recherche. Depuis sa création en 1963, le Manuel de Frascati est régulièrement mis à jour par un groupe de travail

permanent sous la supervision de l'[OCDE](#) (Organisation for Economic Co-operation and Development). La [version la plus récente](#), parue en 2015, comporte pour la première fois un chapitre sur le rôle de la recherche dans les arts. Si l'intention est louable, le résultat est vague sur les points essentiels : la distinction entre la « recherche *pour* l'art » et la « recherche *sur* l'art » (chapitre 2.6) ne définit pas clairement si la « recherche artistique », telle que la comprend la communauté, remplit les cinq conditions de base (chapitre 1.33) incontournables pour être reconnue comme recherche éligible au sens où l'entend l'OCDE. L'ambiguïté de la formulation du rôle de la recherche *pour* et *sur* l'art dans le Manuel de Frascati est largement due au fait que les acteurs principaux du domaine de la recherche artistique n'ont pas réussi à parler d'une seule voix lors des travaux préparatoires aux négociations de l'édition 2015 du Manuel.

Cette faiblesse ne doit pas se reproduire. L'année dernière, l'AEC a donc pris l'initiative de rassembler tous les acteurs clés de la recherche artistique. Suite à une première réunion en août 2019, à Vienne, avec des représentants de toutes les disciplines artistiques (y compris média, architecture et design), des accords sur les points clés d'un document commun ont été conclus, et des réunions ont eu lieu avec des représentants du groupe de travail de l'OCDE. Diverses associations comme [SAR](#) (Society for Artistic Research), [Cilect](#) (Centre International de Liaison des Ecoles de Cinéma et de Télévision), [ELIA](#) (European League of Institutes of the Arts), [Cumulus](#) (International Association of Universities and Colleges of Art, Design and Media) et [EAAE](#) (Association Européenne pour l'Enseignement de l'Architecture) unissent leurs forces à l'AEC pour lutter en faveur de l'inclusion - souhaitable depuis longtemps - de la recherche artistique dans le catalogue de l'OCDE en tant que discipline de recherche pleinement éligible à part entière.

La nouvelle Commission européenne

Les nouveaux parlementaires européens ont pris leurs fonctions en novembre, et en décembre, les nouveaux commissaires, enfin nommés, pouvaient commencer leur travail. Après quelques semaines d'organisation, les activités étaient perceptibles. Bien sûr, toute cette période a été affectée par le départ des parlementaires britanniques.

Quoi qu'il en soit, depuis fin janvier/début février, le fonctionnement du Parlement semble avoir atteint sa vitesse normale de croisière. Il est frappant de constater le nombre impressionnant de jeunes parlementaires très actifs dans le secteur culturel, et dont les initiatives innovantes attirent l'attention (par ex. une séance sur les menaces qui pèsent sur la liberté de l'art ou sur la contribution de la culture à la lutte contre le changement climatique). Le travail de [Mariya Gabriel](#), nouvelle Commissaire à

l'innovation, à la recherche, la culture, l'éducation et la jeunesse, commence à porter ses fruits. Mariya Gabriel a la réputation d'être un bourreau de travail, d'être toujours bien informée et de savoir écouter. Il est encore trop tôt pour présenter des résultats concrets, mais les premiers signes visibles permettent un optimisme prudent.

Le groupe de travail PJP accueille un nouveau membre

Le [Groupe de travail de la Plateforme Pop & Jazz \(PJP\)](#) compte un nouveau membre : **Anna Uhuru** du College of Music de Leeds (R-U). La communauté PJP en a été informée le 8 février lors de la séance finale de la récente [rencontre PJP à Gand \(Belgique\)](#). Pour retrouver le message d'Anna à la communauté AEC, cliquer [ici](#).

Anna remplace **Hannie van Veldhoven** (HKU Utrechts Conservatorium, Utrecht) qui se retire du groupe de travail au terme d'une longue et fructueuse collaboration. L'AEC et ses collègues du groupe de travail tiennent à remercier chaleureusement Hannie pour son engagement, sa passion et son professionnalisme et lui souhaitent bonne chance dans la poursuite de sa carrière.

Prochains événements d'*Opera Out Of Opera* à Pampelune et Salzbourg

Dans le cadre du projet de renforcement du public « *Opera Out Of Opera* », trois représentations ont eu lieu à Rome et à Athènes en septembre 2019. Ces événements ont enregistré une forte participation du public présent et à distance, prouvant le succès du projet.

Dans les prochaines semaines, deux autres représentations se dérouleront à Pampelune et à Salzbourg :

- 29 février, 20h00 - Sala de Exposiciones de Baluarte, Pampelune
- 7 mars, 15h30 - Europark, Salzbourg

Visionnez les représentations de Rome et d'Athènes et ne manquez pas celles de Pampelune et de Salzbourg !

- [Représentation à l'aéroport de Fiumicino, Rome](#) - 6 septembre 2019
- [Représentation au Conservatoire Santa Cecilia, Rome](#) - 7 septembre 2019
- [Représentation à Athènes, en bord de mer](#) - 20 septembre 2019

Nouveau projet pour les responsables d'apprentissage & d'enseignement dans les universités européennes

Le projet LOTUS (*Leadership and Organisation for Teaching at European Universities*) a reçu le financement de la Commission européenne.

Ce projet est coordonné conjointement par l'Association européenne des universités (EUA), l'Association des universités irlandaises (IUA), le Ministère de l'éducation finlandais, l'université d'économie et de commerce de Vienne, l'Union des étudiants d'Europe (ESU) et l'Association européenne des établissements d'enseignement supérieur (EURASHE). L'AEC est impliquée en qualité de partenaire associé.

Le projet vise à développer un programme de renforcement des capacités de gestion du changement stratégique en matière d'apprentissage & d'enseignement (L&T) et cible principalement les vice-recteurs responsables de L&T. Il souligne le rôle du leadership et des approches participatives dans la mise en œuvre de stratégies L&T impliquant le personnel et les étudiants de tout l'établissement. Il encourage également les échanges et collaborations interuniversitaires en explorant les possibilités de soutien de la part des réseaux d'enseignement supérieur, des organisations de L&T et des gouvernements.

Le projet est prévu sur deux ans, d'avril 2020 à avril 2022.

Bilan du Programme intensif Improvisation - METRIC (Tallinn, 22-26 janvier 2020)

La quatrième édition du **Programme intensif METRIC** s'est déroulée à Tallinn du 22 au 26 janvier 2020.

Le Programme intensif fait partie intégrante de [METRIC \(Modernizing European Higher Music Education Through Improvisation\)](#), projet coopératif entre plusieurs conservatoires membres de l'AEC, concentré sur le développement du cursus et une coopération intensive dans le domaine de l'**improvisation** dans l'enseignement musical supérieur.

Pendant cinq jours, les nombreux **ateliers et master-classes d'improvisation** de l'édition 2020 du programme intensif METRIC, organisée par [l'Académie estonienne de musique et de théâtre](#) de Tallinn, ont rassemblé plus de 30 professeurs et 50 étudiants pour un travail commun.

Le thème principal de cette édition était le **croisement des arts** : les participants regroupaient des **musiciens** ainsi que des **enseignants et des étudiants danseurs et**

comédiens. Cette approche transdisciplinaire permettait aux étudiants musiciens d'élargir leur horizon et de découvrir l'improvisation sous différentes perspectives.

Les étudiants étaient répartis en quatre groupes qui travaillaient tous les matins sous la houlette d'un professeur assigné, afin de discuter et examiner en profondeur divers concepts et stratégies d'improvisation. L'après-midi, selon leurs envies, les participants pouvaient suivre une variété de master-classes plus spécifiques.

Les techniques étudiées pendant les cours intensifs étaient appliquées lors des **concerts du soir**, dans lesquels étudiants et enseignants se mélangeaient en différents ensembles pour exécuter des improvisations de tous genres, de **forme libre jusqu'aux interprétations tonales**. À ces prestations pouvaient participer musiciens, comédiens et danseurs.

Le dernier jour, les stagiaires ont évalué leur expérience. Il en ressort que le programme intensif est une expérience gratifiante et une excellente occasion d'explorer de nouvelles méthodes de jeu et de composition musicales par le biais de l'improvisation.

Colloque « Interprètes doctorants » (*Doctors in Performance*) - 2-4 septembre 2020, Tallinn, Estonie

L'[Académie estonienne de musique et d'art dramatique](#) invite des **interprètes engagés dans la recherche artistique aux niveaux doctorat et post-doctorat** à participer à « **Doctors in Performance** ». La 4^{ème} édition de ce festival-colloque d'interprétation musicale et de recherche artistique se déroulera du **2 au 4 septembre 2020 à Tallinn (Estonie)**.

Le colloque se tiendra dans le tout nouveau complexe de spectacle de l'Académie estonienne de musique et d'art dramatique, inauguré en 2019 pour célébrer le centenaire de la création de l'Académie. Les participants potentiels sont invités à soumettre une **proposition de présentation relative aux domaines pertinents de recherche artistique**. Le colloque se tiendra en anglais. Le texte du résumé ne doit pas dépasser 500 mots. Veuillez noter que tous les candidats qui seront acceptés devront s'inscrire au colloque. **Les inscriptions seront ouvertes à partir du 16 mai 2020, après la procédure de sélection.**

Différents formats de présentations sont possibles : **récital, conférence-récital et communication orale** :

1. **UN RÉCITAL** est une prestation musicale en direct (solo ou musique de chambre), d'une durée totale de 40 minutes (dont 10 minutes d'introduction à la recherche). Un créneau supplémentaire de 10 minutes sera réservé aux questions et commentaires. La musique interprétée doit reprendre, ou être en lien étroit avec, le contenu du doctorat ou de la recherche en cours du participant. Toute soumission de présentation sous forme de récital doit s'accompagner d'une vidéo de 15 minutes, accessible par un lien vers une plateforme cloud type Google Drive (ou similaire), ou par un lien URL. Les dossiers de candidature sans lien cloud ni lien URL ne seront pas acceptés. La vidéo doit avoir moins de six mois.
2. **UNE CONFÉRENCE-RÉCITAL** aura une durée de 40 minutes, plus 10 minutes réservées aux questions et commentaires. La musique interprétée doit reprendre, ou être en lien étroit avec, le contenu de la recherche en cours du participant. Toute soumission de présentation sous forme de conférence-récital doit s'accompagner d'une vidéo de 15 minutes si la prestation musicale envisagée dure plus de 15 minutes. Dans le cas contraire, un résumé suffit. La vidéo présentera un extrait du programme interprété à la conférence ou en lien avec le sujet. La vidéo doit avoir moins de 6 mois.
3. **UNE COMMUNICATION ORALE** doit présenter la recherche artistique et ne pas dépasser 20 minutes, suivies de 10 minutes pour les questions et commentaires.

La date limite de soumission des résumés est fixée au 1^{er} avril 2020. Merci de soumettre votre résumé à l'aide du [formulaire de soumission en ligne](#).

Les organisateurs de la conférence évalueront toutes les soumissions sur la base de la qualité de la recherche et/ou de l'interprétation. Les présentations seront sélectionnées **d'ici le 15 mai 2020.**

Plus d'information sur <http://dip2020.eu/>ou dip@eamt.ee.

Réseau européen de musique ancienne - Appel aux jeunes ensembles

Le [Réseau européen de musique ancienne REMA](#) est le seul réseau représentatif pour la musique ancienne en Europe. Son objectif principal est d'agir comme un réseau pour ses membres, en encourageant les échanges de connaissances, d'informations et les coopérations dans ce secteur.

Tous les deux ans, REMA organise un [Showcase des jeunes artistes européens du secteur de la musique ancienne](#). C'est une occasion exceptionnelle pour de jeunes talents de la musique ancienne de se présenter devant un large éventail de promoteurs européens de la musique ancienne.

Le prochain showcase aura lieu les **20 et 21 novembre 2020** au BOZAR à Bruxelles (BE) pendant le premier [Sommet de la musique ancienne](#), organisé [par REMA](#).

Sous le titre *Our Future Past: Early Music in Context*, la rencontre évaluera et portera un regard critique sur l'état actuel et l'avenir de la musique ancienne en termes d'interprétation, d'enseignement, de recherche, de lutherie, de musicologie et de promotion de concert.

Dans le contexte de cette rencontre, un **appel est lancé** en direction de jeunes ensembles de musique ancienne pour se produire au [Showcase](#) le vendredi 20 ou le samedi 21 novembre 2020.

Le public du Showcase se composera des délégués internationaux présents au Sommet : directeurs de festivals de musique ancienne (et autres), représentants de conservatoires, promoteurs de concerts, chercheurs en musique, musicologues, luthiers et facteurs d'instruments, rédacteurs, éditeurs, responsables d'enregistrements, divers média, étudiants et grand public.

Consultez le [site internet de REMA](#) pour vous inscrire au Showcase. **La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 10 mars.**

MusiQuE a reçu la visite d'un groupe d'évaluateurs externes les 10 et 11 février

Dans le cadre du renouvellement de son inscription au [registre européen d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur \(EQAR\)](#), [MusiQuE](#) fait l'objet d'une procédure d'évaluation externe selon les [normes et lignes directrices européennes sur la garantie de la qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur](#).

Suite à son rapport d'auto-évaluation en décembre 2019, MusiQuE a reçu la visite d'un groupe d'évaluateurs externes les 10 & 11 février 2020. Ce groupe se composait de :

- **Mark Wait** (président), doyen, Blair School of Music, Vanderbilt University, É-U
- **Rico Gubler**, président de la Musikhochschule Lübeck, Allemagne
- **Norma Ryan**, consultant en enseignement supérieur, Irlande

- **Oliver Vettori**, doyen chargé de la gestion de l'accréditation et de la qualité, WU - Université d'économie et de commerce de Vienne, Autriche
- **Mirela Matei**, doctorante, université nationale de musique de Bucarest, Roumanie
- **Pieter-Jan Van de Velde** (secrétaire), consultant indépendant en assurance qualité, Belgique

Les évaluateurs ont interrogé des représentants d'institutions et de programmes évalués par MusiQuE, un groupe d'évaluateurs de MusiQuE, des représentants d'agences d'accréditation ayant coopéré avec MusiQuE, ainsi que des représentants des trois partenaires de MusiQuE : l'AEC, l'Union européenne des écoles de musique (EMU) et Pearle* - Live Performance Europe.

Les évaluateurs ont souligné l'impressionnant travail de MusiQuE, réalisé en peu de temps depuis sa création en 2014. Ils ont fait ressortir combien les procédures de MusiQuE ont aidé les établissements et les programmes d'enseignement musical.

MusiQuE a été particulièrement salué pour sa procédure dite d'**évaluation par des amis critiques** (Critical Friend Review), qui semble non seulement utile mais pertinente, créative et fructueuse, ainsi que pour son attachement à, et son intérêt pour l'**apprentissage centré sur l'étudiant** et sa politique de **formation et recrutement des évaluateurs**.

Les évaluateurs externes ont aussi partagé un ensemble de recommandations, dont le développement ultérieur des **processus de suivi** de MusiQuE, la révision de sa politique de **réclamations et recours**, la définition de **cibles et objectifs précis** dans ses **plans opérationnels** et le renforcement de sa **pérennité financière à long terme**.

Prochaines étapes

Les évaluateurs externes vont rédiger leur rapport et le soumettront à MusiQuE dans les prochains mois. Sur la base de ce rapport et des documents d'auto-évaluation de MusiQuE, le Comité EQAR examinera ensuite le renouvellement de candidature de MusiQuE.